

L'un des deux mille seize le seize Décembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de Mme BOISAUBERT Stéphanie, Maire

Etaient Présents :

Mmes BOISAUBERT Stéphanie - GRANGEOT Christelle — DEVIDAL Joelle

&

Mrs BONNETAIN Philippe – MEYER Constant - PERRROT Gilbert - DECOMBIS Erick – ALPHANT Florent – RACAMIER André

Absents excusés : Mmes GIRAUD-JACQUIGNON Clémence & ORERO Christine

Mrs NICOUUD Florent – HAOUIZEE Régis – DESORMAIS Jérôme

Pouvoir à : Mme ORERO Christine à Mme DEVIDAL Joelle

Mr NICOUUD Florent à Mme BOISAUBERT Stéphanie

Mr HAOUIZEE Régis à Mr BONNETAIN Philippe

Mr DESORMAIS Jérôme à Mr ALPHANT Florent

Ordre du jour :

- 1 Commission Urbanisme :
 - Point sur les dossiers : Mabilon Gilbert / PC et Accès voirie
 - Passage au PLU : information
 - DIA
- 2 Commission Travaux / Bâtiments :
 - Point sur les dossiers
- 3 Commission Voirie :
 - Point sur les dossiers
 - Source communale
- 4 Commission Finances :
 - Opération foncière / cession : convention et à la charge de Mme Roulet Danièle des frais de géomètre pour plan topographique et modification du parcellaire : délibération
- 6 Questions diverses :
 - Procédure panneau lumineux / Responsables
 - Information THD
 - Information projet éolien

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h10.

Monsieur Philippe BONNETAIN est nommé secrétaire.

1.- COMMISSION URBANISME :

...D.I.A.

Propriétaire : MAZIERE Joël – 520 chemin de Feyaret – 38270 BEAUREPAIRE

Concernant les parcelles section B 889 et B 1414 ;

Les Parcelles concernées ont comme superficie 1743 m² (B 889), 1414 m² (B 1414).

Désignation du bien objet de la vente : bâti sur terrain propre

Acheteur : Mr PARMENTIER.

La Commune n'a pas l'intention d'appliquer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

...D.I.A.

Propriétaire : ALLLOUD Yohann – 50 avenue d'Auenwald – 38270 BEAUREPAIRE

Monsieur ALLLOUD cède à titre gratuit 1 part de la SCI à Monsieur ACHARD (1087 Chemin de Bois Rond – 26210 Ephinouze).

La SCI est composée en actif d'un bien immobilier situé 33 rue des Girouds à Bellegarde-Pousstien,

cadastre section B 1333 et 1334, et en passif d'un prêt + compte courant d'associés.

La Commune n'a pas l'intention d'appliquer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

La Commune n'a pas l'intention d'appliquer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

...D.I.A.

Propriétaire : ALLLOUD Yohann – 50 avenue d'Auenwald – 38270 BEAUREPAIRE

Monsieur ALLLOUD cède à titre gratuit 9 parts de la SCI à Madame COMPAGNON Natasha.

La SCI est composée en actif d'un bien immobilier situé 33 rue des Girouds à Bellegarde-Pousstien, cadastre section B 1333 et 1334, et en passif d'un prêt + compte courant d'associés.

La Commune n'a pas l'intention d'appliquer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

...D.I.A.

Propriétaire : LHOPITAL Daniel – 224 chemin des Gallierands – 38270 BELLEGARDE-POUSSEIU

Concernant les parcelles section B 1430 et B 1342, situées 191 chemin des Gallierands ;

Les parcelles concernées ont comme superficie 1600 m² (B 1430), 664 m² (B 1432).

Désignation du bien objet de la vente : bâti sur terrain propre

Acheteur : Il est précisé que le bien est vendu à concurrence de moitié à Mr PLANTIER Aurélien, et l'autre moitié est donnée à Mme LHOPITAL Marine, qui est la fille de Mr Lhopital Daniel

susnommé et compagne de Mr Plantier (95 route des petits potaches – 38780 SEPTEME).

La Commune n'a pas l'intention d'appliquer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

...Passage au P.L.U. : information

La semaine dernière, un repérage a été réalisé sur des bâtis susceptibles d'être réhabilités ou

changement de destination (condition fermés sur trois côtés).

Un second travail va avoir lieu sur l'état des réseaux et défense incendie.

Il est fixé une réunion entre élus le mercredi 11 Janvier à 20h00.

...Point sur les dossiers :

SCI Les Aglades / Chapus – zone d'activité : arrêté d'annulation du permis à la demande de l'intéressé.

PC Chapus Jérémy pour garage – rue du stade : arrêté d'annulation du permis à la demande de l'intéressé

PA modificateur Métrol Denis : arrêté d'annulation du permis d'aménager modificateur à la demande de l'intéressé.

DP Schoda Alain : aucun retour sur l'envoi de la lettre modificative pour pièces complémentaires.

DP Boisubert Claude : délai de dépôt des pièces complémentaires à déposer avant Noël sinon la DP est refusée.

PC Devialat Lotie : refus du permis pour un problème de surface (202 m² au lieu de 200 m²)

PC Métrol Lois : permis de construire accepté

PC Margaron Adrien : les pièces complémentaires ont été déposées ; en attente de retour des services de la CCPR

PC Mabilion Gilbert : dossier redéposé ; en cours de consultation auprès des services

Présentation du dossier de permis de construire de Mr MABILION Gilbert.

2.- COMMISSION TRAVAUX / BATIMENTS :

- Cotillage du plancher du local technique le 19 Décembre
- Branchement de l'école : tranchée semaine prochaines en suspens.
- Travaux d'accessibilité handicapé au droit de la mairie : vacances de Février.
- Reste à faire : l'installation de la porte au Bar Restaurant de la Poste + maçonnerie (agents ou entreprise extérieure ?)
- Tous les liminaires ont été changés au Cottonnet, aux Tilleuls.
- Chemin piéton à finir (goudron).
- Prendre rendez-vous avec le SEDI pour éclairage de la rue du stade
- Alarme école en service
- Déplacement du poteau EDF à la montée des Ganarvais (terrain Andrevon) : dossier en cours ; montant des travaux (EDF/Télécom) environ 10 000 euros à la charge de la commune.

3.- COMMISSION VOIRIE :

..Prêt sur les dossiers..

- Demande de pose d'un coussin berlinois « Chez Dédé » car vitesse excessive.

..Source communale

Un courrier de Mr JURY Gilbert a été adressé en mairie pour une dotation d'eau : la réponse du Conseil Municipal reste toujours négative.

Pour rappel ce n'est pas le sujet : application de la servitude

4.- COMMISSION FINANCES :

..Opération foncière / cession / convention et à la charge de Mme Roulet Danièle des frais de géométrie pour plan topographique et modification du parcelaire : délibération

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Bellegarde-Pousieu est propriétaire de la parcelle cadastrée section B n° 1392 ; une partie de cette parcelle jouxte le terrain de Madame BOUVIER Danielle veuve ROULET, au nord de la parcelle section B n° 893.

Cette partie de parcelle a toujours été entretenue par Madame ROULET Daniele.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal que la Commune cède, selon le plan joint, une partie de la parcelle section B n° 1392, soit 88 m² pour Mme Roulet Danielle avec 124 m² restant pour la Commune.

Madame Le Maire précise au Conseil Municipal que les frais occasionnés pour l'établissement du plan topographique détaillé, l'établissement de la modification du parcelaire ainsi que l'établissement de l'acte notarié sont à la charge de Mme Roulet Daniele.

Il est précisé que ces nouvelles données figureront sur l'acte notarié qui sera réalisé par l'Office Notarial de Beaupreair

Après discussion, et délibération, Le Conseil Municipal, à 8 voix pour – 2 contre – 3 absents :

- **ACCEPTE** de céder gratuitement à Mme ROULET Daniele, 88 m² de la parcelle cadastrée section B n° 1392.
- **CONFERME** que les frais occasionnés pour l'établissement du plan topographique détaillé, l'établissement de la modification du parcelaire, l'établissement de l'acte notarié sont à la charge de Mme Roulet Danièle,
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

CHARGE Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Delibération 8/2016.

5.- QUESTIONS DIVERSES :

..Procédure panneaux liminaires / Responsabilités

Le génie civil est passé : Dupond Lucas pour le raccordement
La pose du panneau est prévue le mercredi 28 décembre présence d'un élu pour l'orientation exacte (18 degrés) : Mr ALPHANT Florent.
La formation est prévue semaine 1 de 2017 ; les participants sont Jérôme, Florent, Joëlle, Michel et Joël.

- **Information THD :**

Cession de terrain pour l'installation d'un nouvel opérateur.
2017, toute la phase de diagnostic + études des zones à créer (équipement des bâtiments publics).
Ensuite SFRN Numérivable aura à charge de raccorder les particuliers, s'ils le souhaitent, sans coût financier.

..Information Projet éolien :

Les communes de Bellegarde-Pousieu et Moissieu ont délibéré pour la signature de la convention avec exclusivité du projet de construction d'un parc éolien de plusieurs éoliennes, qui permet au porteur de projet d'engager des frais d'études sans craindre la possibilité que les terrains soient réservés par une société concurrente ; la liste des parcelles jointe à la convention, correspond à l'ensemble de la zone potentielle d'implantation.

La Commune de Pact n'a pas délibéré et s'est rapprochée de l'avocat de la CCTB pour changer certaines phrases de la convention, et revoir la division des parcelles : lecture des modifications proposées.

- Numérotation et nomination du lotissement « Alpitaje » : nous conservons rue et numérotation métriques ; la dénomination de l'accès au lotissement reste Route des Terreaux ; il est également proposé la dénomination du chemin piéton à côté du cimetière. Le choix est « Passage des tilleuls ».

Madame Le Maire clôt la séance à 23h15.

**Fait et délibéré les jour, mois en que dessus
Ont signé les membres présents**